# CSE : RÉFÉRENT EN CHARGE DE LA LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENTS SEXISTES

## **Public**

Référent au CSE en charge de la lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes Titulaires et suppléants au CSE Représentants de proximité

## Modalités d'évaluation

- Pré-requis : Aucun
- Évaluation formative : évaluation de l'assimilation des connaissances au fil de la formation grâce à des quiz et des cas pratiques.
- A l'issue de la formation : remise d'une attestation de formation

## Durée

• 1 jour (7 heures)

## **Horaires**

• 9 h à 17 h

## **Objectifs**

- Intégrer la réglementation en matière de faits de harcèlement
- Assurer son rôle de référent auprès des salariés et l'interface avec les autres élus et de la direction
- Repérer les signaux de violences internes
- Recueillir et traiter un signalement
- Participer à une enquête interne

## Programme de formation

- 1. S'approprier les aspects réglementaires
- Critères de qualification : harcèlement moral, harcèlement sexuel, agression sexuelle et outrage sexiste et sexuel
- Obligations de prévention de l'employeur
- Évolution jurisprudentielle
- Sanctions disciplinaires, pénales et civiles
- 2. Rôle et moyens des acteurs de la prévention du harcèlement
- Obligations de l'employeur
- Représentants du personnel
- Référent harcèlement au CSE
- Acteurs externes : médecin du travail, inspecteur du travail, etc.
- 3. Traiter un une situation préoccupante
- Repérer les signes d'une situation préoccupante
- Recueillir une plainte et alerter
- Participer à une enquête interne le cas échéant
- Accompagner et orienter la ou les victimes
- 4. Harcèlement et risques psychosociaux (RPS)
- Définition des risques psychosociaux
- Facteurs de RPS susceptibles d'engendrer des violences internes
- Identifier les signaux de RPS
- RPS et leurs effets sur la santé physique et mentale Recueillir

## Personnes en situation de handicap

- Tous nos lieux de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite avec un accès aux salles de formation par ascenseur adapté pour contenir un fauteuil.
- Pour tout autre handicap, merci de prendre contact avec la référente handicap (Lise MATTIO Tel : 06 60 10 48 67) pour vérifier la faisabilité, quelle que soit la nature du handicap.

## **Formatrice**

Spécialisée dans la formation des représentants du personnel en SSCT, habilitée par l'INRS pour la formation «Initiation à la prévention des risques psychosociaux». Co-auteur de 100 questions sur le CSE : Santé, Sécurité et CT Editions AFNOR



## 5. Initier une démarche de prévention

- Repérage des situations potentiellement à risque
- Niveaux de prévention
- Identifier des mesures de prévention

## 6. Exercer sa mission de référent

- Identification de ses missions
- Positionnement et attitudes du référent : neutralité, écoute, etc.
- Faire connaître son rôle et ses attributions en interne
- Établir sa feuille de route